



septembre 2014 – n° 09/12

Infos rapides

Tableau de bord du commerce extérieur de juillet 2014

En juillet 2014, l'excédent augmente en glissement annuel

En juillet 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 869 millions d'euros. Alors qu'il baissait depuis mai 2013, l'excédent augmente de 67 millions d'euros par rapport à juillet 2013, du fait d'une diminution plus rapide des importations que des exportations.

Après dix mois consécutifs de baisse et un mois de juin 2014 stable, l'excédent en produits agricoles bruts augmente par rapport à juillet 2013. Notamment, la récolte française de colza, en hausse par rapport à 2013, permet de dégager des disponibilités à l'exportation et aussi de diminuer les importations. De plus, la demande intérieure en fruits et légumes a été faible.

L'excédent en produits transformés diminue de 50 millions d'euros par rapport à juillet 2013. Les exportations diminuent pour la plupart des produits, sauf le vin et les produits laitiers.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Les importations diminuent plus vite que les exportations en glissement annuel	
Produits agricoles bruts	page 3
Hausse des ventes et baisse des achats d'oléagineux, suite à la bonne récolte de colza	
Produits agricoles transformés	page 4
Baisse des exportations en glissement annuel, pour la plupart des produits	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : les importations diminuent plus vite que les exportations en glissement annuel

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 869 millions d'euros en juillet 2014, et augmente de 67 millions d'euros par rapport à juillet 2013. Les exportations diminuent moins que les importations.

Avec les pays tiers, l'excédent (482 millions d'euros) reste stable par rapport à juillet 2013. Malgré la baisse des prix, les exportations de céréales augmentent de 29 millions d'euros, notamment grâce à la hausse des quantités vendues de blé tendre à l'Arabie Saoudite et la Mauritanie et celles d'orge à la Chine. En lien avec la bonne récolte française de colza, les importations d'oléagineux diminuent. En revanche, les achats de tourteaux augmentent de 46 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités achetées. Globalement, les exportations progressent vers les Etats-Unis, la Chine et le Japon, mais diminuent vers la Corée du Sud, Singapour ou Hongkong.

Avec l'Union européenne, l'excédent (387 millions d'euros) augmente de 66 millions d'euros. Les importations diminuent plus vite que les exportations. Les ex-

portations de céréales diminuent de 79 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes vendus. En revanche, les exportations de colza progressent de 36 millions d'euros, du fait de la hausse des envois vers l'Allemagne. La baisse des prix des légumes et des fruits, mais aussi du sucre continue de grever la valeur des exportations vers l'UE. Néanmoins, cette baisse des prix, associée à une baisse de la demande intérieure, pèse aussi sur la valeur des importations de fruits et légumes qui diminuent respectivement de 40 et 35 millions d'euros. Les achats de viandes et des produits d'abattages diminuent aussi, sous l'effet des quantités achetées.

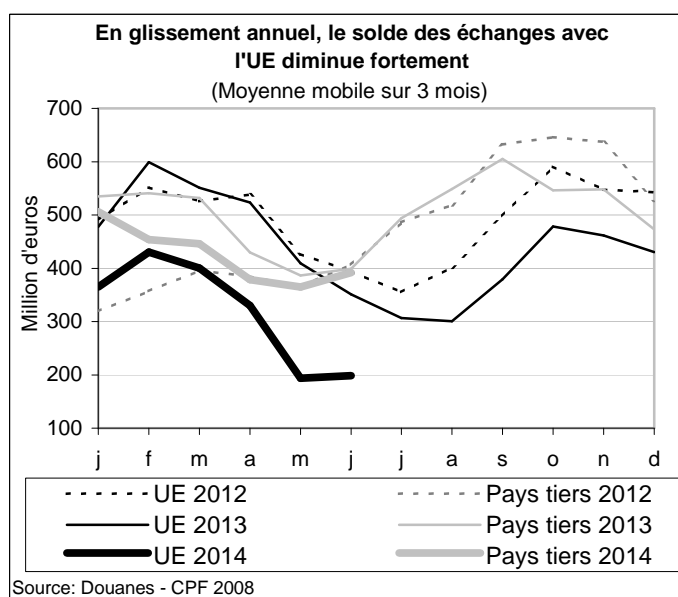
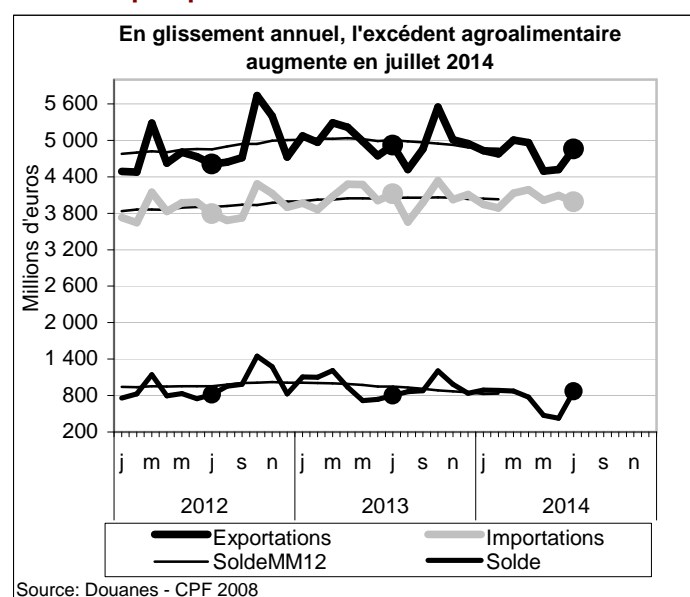
Sur les sept premiers mois de l'année 2014, l'excédent atteint 5,2 milliards d'euros, en baisse de 1,4 milliard d'euros. Malgré un début d'année en légère hausse, l'excédent en produits transformés diminue. Celui en produits agricoles bruts baisse de 1,1 milliard d'euros sur les sept premiers mois de l'année, du fait de la baisse des cours des céréales.

Les indicateurs

Produits CPF2	Juillet						Cumuls 7 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
UE													
Produits bruts	527	435	845	802	318	367	3 931	3 652	7 257	6 024	3 326	2 372	
Produits transformés	2 385	2 343	2 388	2 363	4	20	15 915	15 825	15 933	15 712	19	-113	
AGROALIMENTAIRE	2 911	2 778	3 233	3 165	321	387	19 846	19 476	23 191	21 736	3 345	2 259	
Pays tiers													
Produits bruts	441	393	252	272	-188	-120	3 467	3 421	2 995	2 836	-472	-585	
Produits transformés	767	818	1 435	1 420	669	602	5 268	5 351	9 002	8 873	3 734	3 522	
AGROALIMENTAIRE	1 207	1 211	1 688	1 693	480	482	8 735	8 772	11 997	11 709	3 262	2 937	
Monde													
Produits bruts	968	828	1 097	1 074	129	246	7 398	7 072	10 252	8 860	2 854	1 787	
Produits transformés	3 151	3 161	3 824	3 783	672	623	21 183	21 176	24 935	24 585	3 752	3 409	
AGROALIMENTAIRE	4 119	3 989	4 921	4 858	802	869	28 581	28 248	35 187	33 445	6 607	5 197	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : hausse des ventes et baisse des achats d'oléagineux, suite à la bonne récolte de colza

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 246 millions d'euros en juillet 2014, et augmente de 117 millions d'euros par rapport à juillet 2013. Le solde augmente à la fois vers l'UE et vers les pays tiers.

Les **exportations** (1 074 millions d'euros) diminuent de 23 millions d'euros (-2,1 %) par rapport à juillet 2013. Les exportations de céréales diminuent de 50 millions d'euros. Elles continuent de subir la baisse des prix : -17 % pour le blé tendre et l'orge et -21 % pour le maïs. En revanche, les évolutions des quantités vendues sont plus contrastées. Si les quantités vendues de maïs diminuent de 13 %, du fait de l'arrêt des envois vers la Corée du Sud et celles de blé dur de 53 %, du fait de la baisse des ventes vers l'Algérie, les quantités vendues de blé tendre augmentent de 20 %, grâce aux envois vers l'Arabie Saoudite et la

Mauritanie et celles d'orge de 36 %, notamment grâce aux ventes à la Chine. Les exportations de colza progressent de 35 millions d'euros, malgré des prix en baisse (-27 %), les quantités vendues ayant plus que doublé : la récolte française 2014 est annoncée en forte hausse. Les ventes de fruits et légumes diminuent légèrement sous l'effet de la baisse des prix.

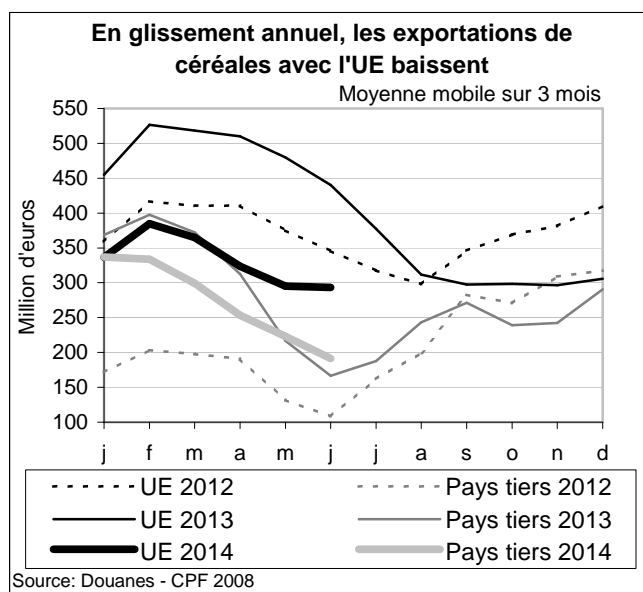
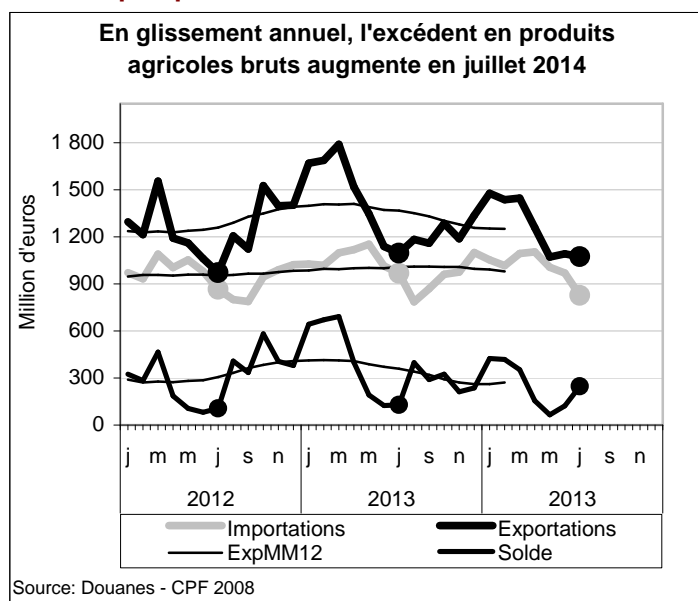
Les **importations** (828 millions d'euros) diminuent de 140 millions d'euros (-15 %) par rapport à juillet 2013. Les achats d'oléoprotéagineux diminuent de 46 millions d'euros, principalement sous l'effet de la baisse des quantités achetées, en rapport avec la hausse de la production française de colza. Les importations de fruits et de légumes baissent chacune de 38 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des quantités achetées : pommes, nectarines, pêches, melon et pomme de terre sont les principaux produits en baisse.

Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	968	828	1 097	1 074	129	246	7 398	7 072	10 252	8 860	2 854	1 787
Agriculture et élevage	832	693	1 027	1 000	196	307	6 496	6 172	9 743	8 337	3 247	2 165
Céréales, légum., oléagi.	164	109	605	586	441	477	1 022	1 062	6 162	4 833	5 140	3 771
Céréales n. c. riz	42	34	514	464	472	430	242	293	5 376	4 173	5 135	3 880
Oléoprotéagineux	122	76	91	122	-31	46	776	765	783	658	8	-107
Légumes, fleurs, plantes	222	181	123	117	-99	-64	1 904	1 822	1 499	1 317	-404	-505
Légumes	185	147	102	94	-83	-54	1 552	1 456	1 339	1 153	-213	-303
Prod. cult. permanentes	400	356	149	136	-251	-219	3 277	3 001	956	1 031	-2 321	-1 970
Fruits	255	216	118	113	-137	-103	2 071	1 872	733	821	-1 338	-1 051
Café, cacao, thé	73	74	3	2	-70	-72	485	455	19	19	-466	-436
Animaux vifs, œufs, miel	46	48	151	161	105	114	293	287	1 126	1 156	833	869
Bovins	7	3	88	93	81	89	51	35	679	699	628	664
Produits sylvicoles	21	25	32	34	11	9	132	143	226	248	94	105
Pêche et aquaculture	115	109	37	40	-78	-69	770	757	283	275	-487	-483

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : baisse des exportations en glissement annuel, pour la plupart des produits

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 623 millions d'euros en juillet 2014, en baisse de 50 millions d'euros par rapport à juillet 2013.

Les **exportations** diminuent de 40 millions d'euros par rapport à juillet 2013. Les exportations de produits laitiers continuent de progresser, portées par les ventes vers l'Algérie et les Pays-Bas. Les ventes de vins progressent de 39 millions d'euros, grâce aux ventes à l'Allemagne et à Singapour. En revanche, les ventes d'alcools – cognac principalement – diminuent de 28 millions d'euros, du fait de la baisse des envois vers

l'Asie. Les ventes de viandes et des produits d'abattages diminuent de 28 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités vendues, notamment à la Chine, la Russie et l'Italie : toutes les espèces sont concernées. Les ventes de sucre diminuent de 21 millions d'euros, du fait de la baisse des cours.

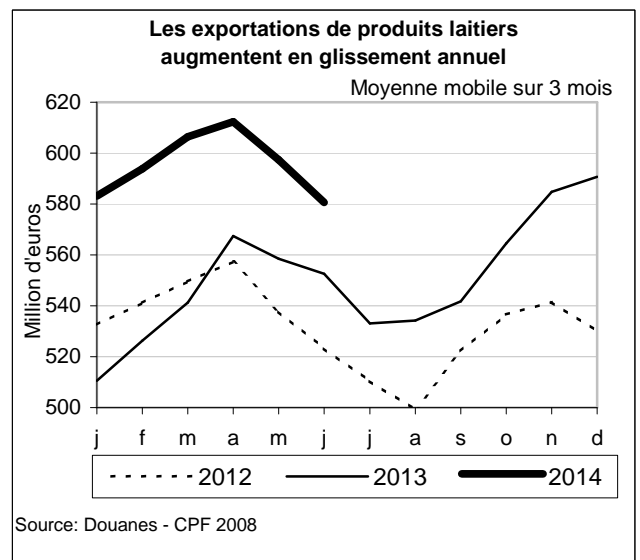
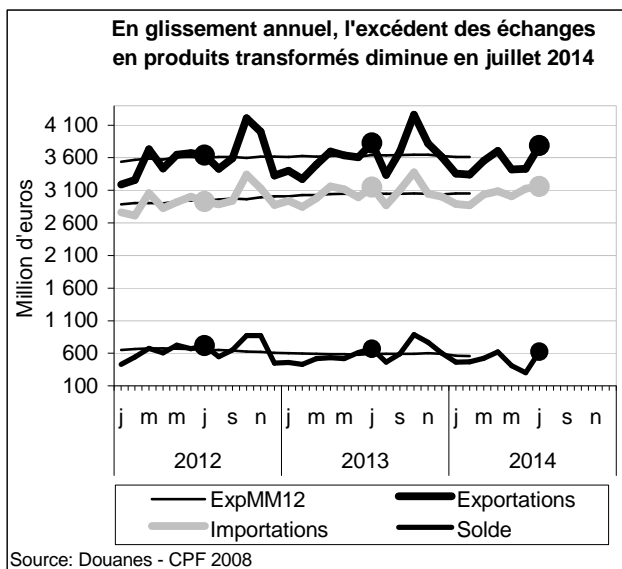
Les **importations** restent stables par rapport à juillet 2013. Les importations de tourteaux augmentent de 36 millions d'euros, du fait de la hausse des quantités achetées. Les achats de viandes diminuent de 33 millions d'euros : les quantités achetées sont en baisse.

Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumuls 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	3 151	3 161	3 824	3 783	672	623	21 183	21 176	24 935	24 585	3 752	3 409
Viandes, prod. de l'abattage	509	476	394	367	-114	-109	3 322	3 329	2 740	2 567	-582	-762
Viande bovine	128	106	81	75	-47	-31	843	781	570	517	-273	-263
Viande porcine	81	80	79	69	-2	-12	542	546	517	502	-25	-44
Volaille	80	77	81	76	1	-1	549	556	595	497	45	-60
Prod. préparés de la pêche	307	317	59	58	-248	-259	2 011	2 014	426	418	-1 585	-1 596
Prod. à base de fruits & lég.	377	372	181	165	-196	-207	2 523	2 539	1 154	1 174	-1 369	-1 365
Huiles, tourteaux, corps gras	266	298	104	88	-163	-210	2 107	2 026	742	660	-1 366	-1 366
Tourteaux	89	125	17	12	-73	-113	911	988	127	100	-784	-888
Produits laitiers, glaces	320	327	557	585	238	258	1 991	2 153	3 812	4 159	1 821	2 006
Fromages	120	126	239	244	119	119	710	799	1 669	1 705	959	906
Produits des céréales	136	136	251	237	114	101	931	913	1 688	1 587	758	674
Biscuits, pâtisseries, pâtes	157	151	139	140	-18	-11	1 128	1 115	908	914	-219	-202
Autres produits alimentaires	549	582	655	651	106	69	3 862	3 950	4 335	4 378	473	428
Sucre	25	24	109	88	84	64	209	188	736	643	528	454
Chocolat, confiserie	187	200	168	155	-19	-45	1 317	1 386	1 055	1 071	-262	-314
Aliments pour animaux	71	66	173	180	102	113	500	465	1 128	1 183	628	718
Boissons	284	281	1 270	1 285	986	1 004	1 749	1 741	7 732	7 361	5 983	5 620
Vins, champagne	57	56	691	730	634	673	378	355	4 318	4 131	3 940	3 776
Eaux de vie, alcools	99	93	361	332	262	240	578	607	2 065	1 887	1 487	1 280
Tabacs	174	154	39	28	-135	-126	1 060	930	271	185	-789	-745

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)